

FLOWPURE®

Fibres végétales sélectives. Réduction des teneurs en résidus de pesticides et en ochratoxine A dans le vin et les moûts.

Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe dans le cadre de l'emploi réglementé en œnologie. Conforme au règlement (UE) 2019/934.

SPÉCIFICITÉS

FLOWPURE® est un auxiliaire technologique à base de fibres végétales purifiées et micronisées. La spécificité de la fibre permet de réduire le nombre et la teneur des substances indésirables présentes dans le vin, tels que les résidus de pesticides et l'ochratoxine A.

Simple à mettre en œuvre, **FLOWPURE®** s'utilise au cours d'une filtration par alluvionnage.

PROPRIÉTÉS ŒNOLOGIQUES

- Sélection de matière première associée à un processus de purification et de micronisation. Ceci apporte à la fibre végétale **FLOWPURE®** des propriétés d'adsorption spécifique pour les résidus de pesticides et l'ochratoxine A.
- Poudre insoluble dans le vin avec une distribution granulométrique comprise entre 5 et 150 µm.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect	poudre	Couleur	noire
Densité humide (g/L)	800	Perméabilité (Darcy).....	1

ANALYSES CHIMIQUES ET MICROBIOLOGIQUES

Humidité (%)	< 8	Plomb (ppm)	< 5
Cendres (%)	< 1	Arsenic (ppm)	< 1
Micro-organismes viables (UFC/g)	< 3.10 ⁴	Cuivre (ppm)	< 25
Levures (UFC/g)	< 10 ³	Mercure (ppm)	< 1
Moisissures (UFC/g)	< 10 ³	Fer (ppm)	< 100
<i>E. coli</i> (I/g)	absence	Cadmium (ppm)	< 1
<i>Salmonella</i> (I/25 g)	absence		

PROTOCOLE D'UTILISATION

MISE EN ŒUVRE

FLOWPURE® s'utilise sur des vins/moûts préparés à la filtration pour limiter le risque de colmatage.

Lors d'une filtration en alluvionage continu :

1. Déposer la première couche de Kieselguhr blanc de 500 à 700 g/m².
2. Déposer **FLOWPURE®**. La dose est définie en fonction du volume filtrable et ne doit pas excéder 1,5 kg/m² de la dose de la surface filtrante et 200 g/ hL de vin.
3. Terminer la précouche en déposant au-dessus de **FLOWPURE®** une couche de Kieselguhr de 500 à 700 g/m², dont la perméabilité est à minima égale à celle de **FLOWPURE®** (éviter la formation d'une couche de glaçage).
4. Rincer la précouche.
5. Filtrer le vin dans les conditions classiques d'alluvionnage.

RECOMMANDATION DE CONSERVATION

- Conserver hors sol dans l'emballage d'origine non ouvert à température modérée dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.
- DLUO : 2 ans.

CONDITIONNEMENT

- Sachet de 5 kg.

